



Projets d'habitations - studio

Année	2	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	A
Semestre	4	Heures TD	100	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	8	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Salerno

Objectifs pédagogiques

Objectifs pédagogiques, programmes et étapes de projets définis collégalement

Contenu

Selon les objectifs pédagogiques, programmes et étapes de projets définis collégalement

Mode d'évaluation

Contrôle continu, carnet de travail, jurys (exercices de projets, intentions projet final, intermédiaire, interne/externe).

Travaux requis

Selon les objectifs pédagogiques, programmes et étapes de projets définis collégalement

Bibliographie

Définie collégalement .

Discipline

- **Théorie et pratique du projet architectural**
 - Conception et mise en forme
 - Réflexions sur les pratiques